

# SWIMRUN DE RANGIROA



FÉDÉRATION  
TAHITIENNE  
DE TRIATHLON

CHALLENGE COEF 2026

PLAGE PUBLIQUE DE PAPAPUTA

## AQUATHLON

**6/8  
ANS**

DÉPART  
10H30

50M  
500M

**9/11  
ANS**

DÉPART  
10H45

100M  
1KM

**XS**

DÉPART  
8H

500M  
2,5KM

**S**

DÉPART  
8H30

1KM  
5KM

## SWIMRUN

**M**

DÉPART  
9H30

18,3KM



31  
OCT  
26

**INFOS ET INSCRIPTIONS : [www.tahititriathlon.pf](http://www.tahititriathlon.pf)**



**INSCRIPTION EN LIGNE UNIQUEMENT SUR [WWW.TAHITITRIATHLON.PF](http://WWW.TAHITITRIATHLON.PF)**

L'épreuve est organisée suivant les règles de la Fédération Tahitienne de Triathlon (FTTRI) en vigueur. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dû à un mauvais état de santé, au non respect du code de la route ou des consignes de l'organisation, elle décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.

**Chapitre 1 – Arbitrage de l'épreuve**

L'arbitrage est placé sous la responsabilité de l'arbitre principal et des arbitres assesseurs sous l'égide de la réglementation sportive de la FTTRI [cliquez ici pour la lire](#).

Les principales règles applicables sur les épreuves :

- Les dossards seront positionnés par 3 points, devant en course à pied.
- La cession de dossard est strictement interdites
- Suppression du carton jaune « stop & go ». Désormais, toutes les fautes (hors disqualification) intervenant depuis le départ jusqu'à la fin de la deuxième transition font l'objet d'une pénalité de temps exécutée dans une zone dédiée appelée « Zone de Pénalité », laquelle est accessible dans les 500 derniers mètres du parcours pédestre. L'athlète sanctionné n'est pas obligatoirement averti verbalement par l'arbitre. L'athlète n'effectuant pas sa (ou ses) pénalité(s) sera automatiquement disqualifié.

- Procédure :

1. Affichage du numéro de dossard sur un panneau situé avant la zone de pénalité.
2. L'athlète sanctionné se présentera de sa propre initiative dans la zone de pénalité.
3. Le décompte du temps de pénalité commence au moment où l'athlète entre dans la zone de pénalité et se termine lorsque l'officiel dit « Go », moment auquel l'athlète peut poursuivre l'épreuve.
4. L'affichage du numéro ou autre identifiant de l'athlète ou de l'équipe (Relais) est effacé une fois la pénalité exécutée.
5. Un athlète sanctionné peut effectuer sa ou ses pénalités à n'importe quel tour de la course à pied.
6. La durée de la pénalité du format XS : 5 secondes, S : 10 secondes, M : 15 secondes, L à XXL : 30 secondes

## Chapitre 2 – Cession de dossard

- Il est expressément indiqué que les athlètes participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.
- La cession du dossard est strictement interdite. Cette cession dégage de fait la responsabilité de l'organisation en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers lors de l'épreuve.
- En cas d'accident, le cédant et le reprenneur du dossard pourront éventuellement voir leur responsabilité recherchée.
- Le mandataire de la gestion des inscriptions pour le compte d'un groupe est tenu d'informer les participants du contenu du règlement de la course, de l'interdiction de cession du dossard et pourra éventuellement, en cas d'accident, voir sa responsabilité recherchée.
- Il est strictement interdit de courir sans dossard et tout contrevenant sera éventuellement susceptible d'engager sa responsabilité. L'organisation ne saurait être tenue responsable en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers.

## Chapitre 3 – Dispositions Générales

### Article 3-1 :

- La « Rangiroa Aquathlon » est co-organisé par le club de Team Tiputa et la Fédération Tahitienne de Triathlon le samedi 31 octobre 2026 à la plage publique de Papaputa, sur l'atoll de Rangiroa.
- Les épreuves proposées seront ouvertes aux licencié(e)s des clubs de la FTTRI et aux non-licencié(e)s s'acquittant d'une licence journalière.

**Article 3-2 :** Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours si des circonstances imprévues les y contraignent..

**Article 3-3 :** Les épreuves proposées sont :

- Ouvertes aux licencié(e)s et non-licencié(e)s<sup>1</sup> :
  - Aquathlon 6-8 ans -> 50m de natation, 500m de course à pied
  - Aquathlon 9-11 ans/12 ans<sup>2</sup> -> 100m de natation, 1km de course à pied
  - Aquathlon format XS -> 500m de natation, 2,5km de course à pied
  - Aquathlon format S -> 1km de natation, 5km de course à pied
  - Swimrun format M (individuel) + format M (en binôme) :
    - -> Total : 18,3km dont 6,8km de natation et 11,5km de course à pied

<sup>1</sup> Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives est obligatoire pour les non-licencié(e)s, conformément à l'Arrêté n° 200 CM du 15 février 2018. La durée de validité du certificat est de 3 ans à compter de la date où il a été établi (auto-questionnaire à déclarer chaque année via l'arrêté) pour les personnes de moins de 50 ans et de 1 an pour les personnes de plus de 50 ans.

- [Cliquez ici pour télécharger le certificat médical type conformément à l'arrêté.](#)
- [Cliquez ici pour télécharger l'auto-questionnaire de renouvellement de votre certificat conformément à l'arrêté.](#)

<sup>2</sup> La catégorie benjamin peut participer à la course 9-11 ans mais ne pourra pas prétendre à un podium sur cette épreuve (point n° 2.11.1.2 de la réglementation fédérale concernant le cahier des charges des compétitions fédérales).



#### Chapitre 4 – Programme du samedi 31 octobre 2026 :

##### **BRIEFING : La veille de la course à 16H00 + le jour de l'évènement**

- A partir de 7h00 : Retrait des dossards pour toutes les épreuves  
**(fermeture des retraits des dossards 30 minutes avant chaque départ d'une épreuve).**
- 7h20 : Ouverture de l'aire de transition pour l'aquathlon format XS et format S
- 7h50 : Fermeture de l'aire de transition pour l'aquathlon XS et format S
- 7h55 : Briefing de course pour l'aquathlon XS et format S
- **8h00 : Départ de l'Aquathlon XS**
- **8h30 : Départ de l'Aquathlon S**
- 8h50 : Ouverture de l'aire de transition pour la Swimrun M (individuel) + format M (en binôme)
- 9h20 : Fermeture de l'aire de transition pour la Swimrun M (individuel) + format M (en binôme)
- 9h25 : Briefing de course pour la Swimrun M (individuel) + format M (en binôme)
- **9h30 : Départ du Swimrun M (individuel) + format M (en binôme) - (Sortie de la natation après le segment 10, Cut Off 3h30 après le départ)**
- 10h00 : Ouverture de l'aire de transition l'aquathlon 6/8 ans et 9/11 ans
- 10h20 : Fermeture de l'aire de transition et reconnaissance des parcours pour l'aquathlon 6/8 ans 9/11ans
- 10h25 : Briefing de course pour l'aquathlon 6/8 ans
- **10h30 : Départ de l'aquathlon 6/8 ans**
- 10h40 : Briefing de course pour l'aquathlon 9/11 ans
- **10h45 : Départ de l'aquathlon 9/11 ans**
- 17h : Remise des récompenses pour toutes les épreuves

#### Chapitre 5 - Inscriptions

Pour l'ensemble des épreuves, les licencié(e)s et non-licencié(e)s peuvent s'inscrire individuellement ou par l'intermédiaire de leur club via le site internet de la fédération tahitienne de triathlon : [www.tahititriathlon.pf](http://www.tahititriathlon.pf) .

- Le jour de la compétition les inscriptions non-payées ne seront pas pris en compte.
- Possibilité de règlement par carte bancaire (via l'inscription en ligne) ou par chèque à déposer au plus tard le 23/10/26 à 8h00 (heure de Tahiti) au siège de la FTTri.
- Les droits d'engagements augmenteront automatique le 20/10/26 à 23h59 (heure de Tahiti).
- Les inscriptions seront clôturées le 26/10/26 à 8h00 (heure de Tahiti).
- Remboursement à 100 % sous justificatif écrit par une personne compétente 72 heures avant la compétition fédérale.
- En cas d'annulation de la compétition ou de l'une de ses épreuves en raison de conditions météorologiques ou de tout autre événement entraînant une annulation ou une interdiction, la fédération procédera au remboursement des inscriptions des participants à hauteur de 50%.



Tarifs des engagements pour les licencié(e)s de la F.T.TRI :

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions	Droit d'engagement entre (J-10 à J-3)	Engagement le jour de la compétition
Aquathlon 6-8 ans	500 xpf	1000 xpf	Pas d'engagement le jour de la compétition
Aquathlon 9-11 ans			
Aquathlon XS	1500 xpf	2500 xpf	
Aquathlon S	3000 xpf	4000 xpf	
Swimrun M	5000 xpf	6000 xpf	
Swimrun M (en binôme)	10 000 xpf	11 000 xpf	

Tarifs des engagements pour les non-licencié(e)s :

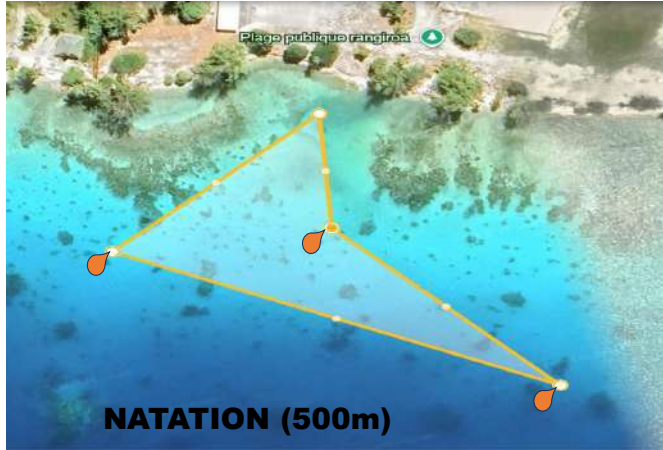
Toutes personnes non titulaires d'une licence triathlon « compétition » doivent obligatoirement s'acquitter d'une « licence journalière » et présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité sportive en compétition comme le stipule l'article 3-3 de ce règlement.

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions		Droit d'engagement entre (J-10 à J-3)		Engagement le jour de la compétition
Aquathlon 6-8 ans	500 xpf	+250xpf licence journée	1000 xpf	+250xpf licence journée	Pas d'engagement le jour de la compétition
Aquathlon 9-11 ans					
Aquathlon XS	1500 xpf	+1000xpf de licence journée	2500 xpf	+1000xpf de licence journée	
Aquathlon S	3000 xpf	+1000xpf de licence journée	4000 xpf	+1000xpf de licence journée	
Swimrun M (individuel)	5000 xpf	+1500xpf de licence journée / pers	6000 xpf	+1500xpf de licence journée / pers	
Swimrun M (en binôme)	10 000 xpf	+1500xpf de licence journée / pers	11 000 xpf	+1500xpf de licence journée / pers	



## Chapitre 6 - Parcours

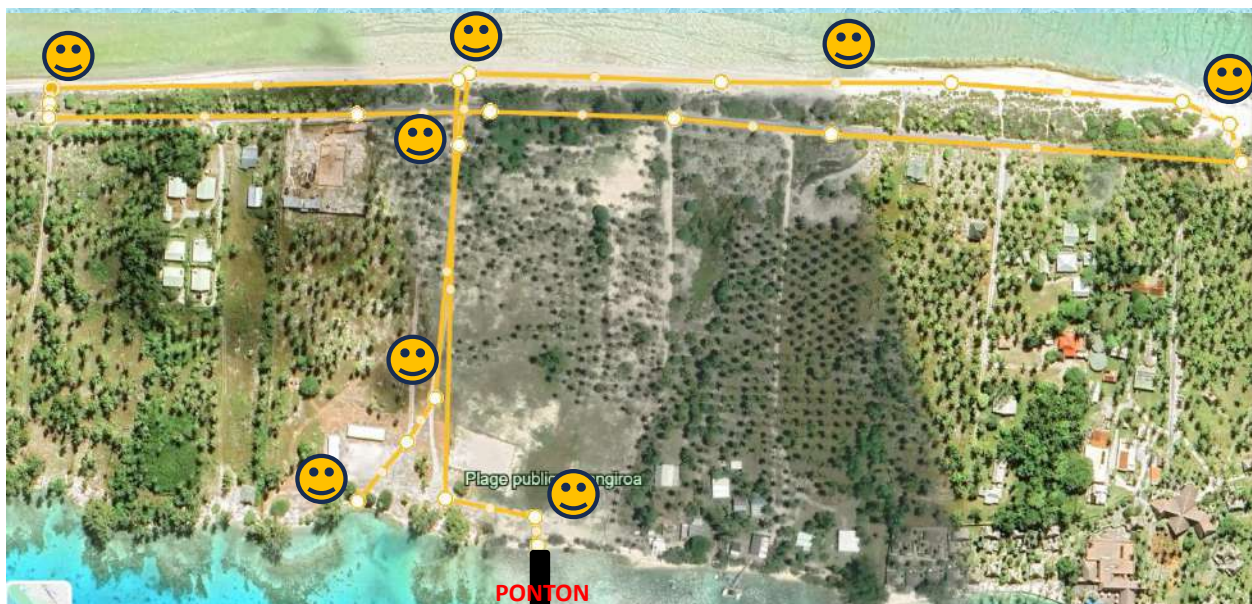
**Natation XS 500m (1 boucle) et S 1km (2 boucles) :**



**Ligne d'arrivée :**



**Course à pied XS 2,5km (1 boucle) et S 5km (2 boucles) :**





Aquathlon 6/8 ans :

**Natation 50m**



**Course à pied de 500m**



Aquathlon 9/11 ans :

**Natation 100m**



**Course à pied de 1km**



**CONTACT**

fedetahititriathlon@gmail.com

+ 689 87 00 12 07



WWW.TAHITITRIATHLON.PF

SIÈGE DE LA FTTRI  
RUE COPPENRATH, STADE FAUTAUA  
98 716 PIRAE BP 54 64



**Swimrun Format M :**

1er segment + (2 x (2ème segment + 3ème segment + 4ème segment + 5ème segment + 6ème segment)) + 7ème segment = 13,25km

**1er segment : Course à pied de 1,2km**



**2e segment : Natation 950m**



**3e segment : Course à pied de 1,1km**



CONTACT

fedetahitriathlon@gmail.com

+ 689 87 00 12 07



WWW.TAHITITRIATHLON.PF

SIÈGE DE LA FTTRI  
RUE COPPENRATH, STADE FAUTAUA  
98 716 PIRAE BP 54 64



**4e segment : Natation 720m**



**5e segment : Course à pied de 2,5km**



**6e segment : Natation 1,5km**





**7e segment : Course à pied de 1,6km**



**8e segment : Natation 1km**



**9e segment : Course à pied de 1,7km**



CONTACT

fedetahititriathlon@gmail.com

+ 689 87 00 12 07



WWW.TAHITITRIATHLON.PF

SIÈGE DE LA FTTRI  
RUE COPPENRATH, STADE FAUTAUA  
98 716 PIRAE BP 54 64



**10e segment : Natation 720m** (Sortie de la natation après le segment 10, Cut Off 3h30 après le départ)



**11e segment : Course à pied de 1,6km**



**12e segment : Natation 1km**





**13e segment : Course à pied de 1,5km**



**14e segment : Natation 820m**



**Arrivée au Ponton :**





Détails total des segments :

**1er segment : Course à pied de 1,2km**

2) Départ CAP →



3) En direction servitude Teivao →



4) Tourner à droite dans la servitude Teivao →

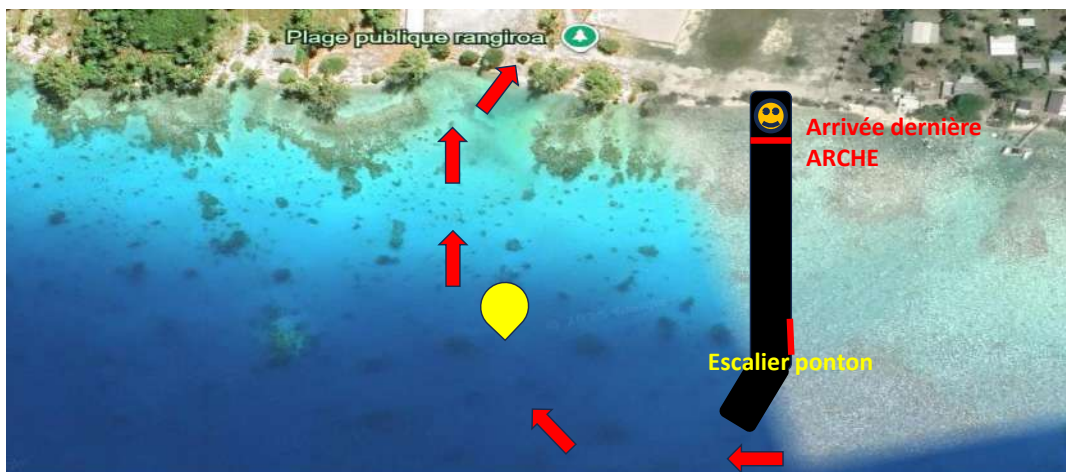


5) Mise à l'eau direction la plage publique



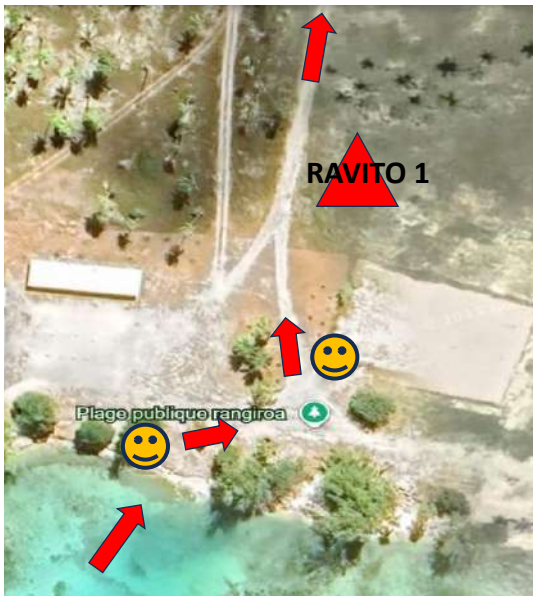
**2e segment : Natation 950m**

6) Contourner le ponton → sortie de l'eau





7) Sortie d'eau → direction la plage



3e segment : Course à pied de 1,1km

8) Plage → direction The Six Passengers



9) The Six Passenger → direction mise à l'eau



10) Mise à l'eau → la plage publique





**4e segment : Natation 720m**

11) Sortie Six → direction plage publique



12) Sortie d'eau → direction plage OHOTU



**5e segment : Course à pied de 2,5km**

13) Plage Ohotu → direction sapin Kia ora



14) Sapin Kia ora → direction plage Ohotu



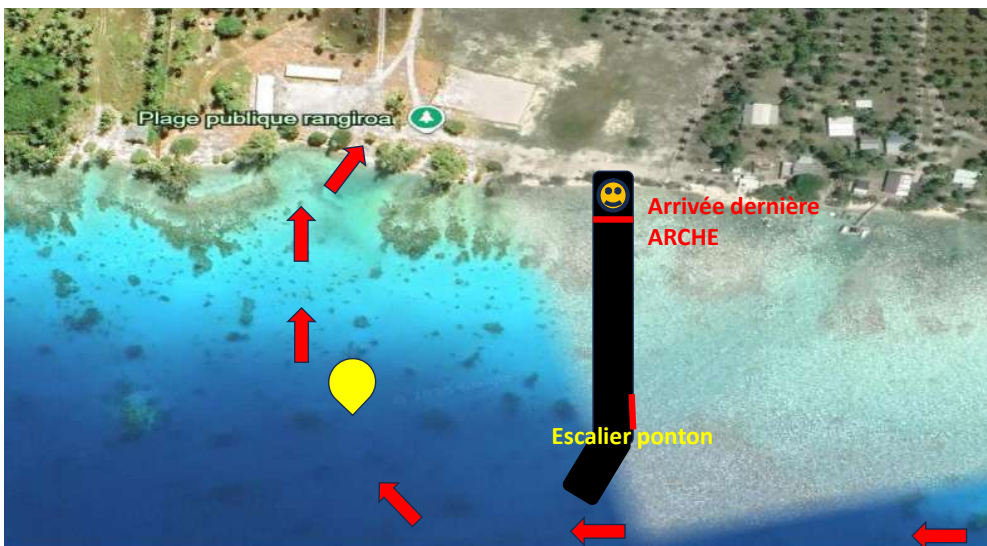


15) Plage Ohotu → direction plage publique



**6e segment : Natation 1,5km**

16) Contourner le ponton d'arrivée → sortie de l'eau



17) Sortie de l'eau → direction plage Six





**7e segment : Course à pied de 1,6km**

18) Plage Six → direction plage Pupure



19) Plage Pupure → direction passage sous le pont



20) Passage sous le pont → direction mise à l'eau





**8e segment : Natation 1km**

21) Sortie d'eau aéroport → direction The Six

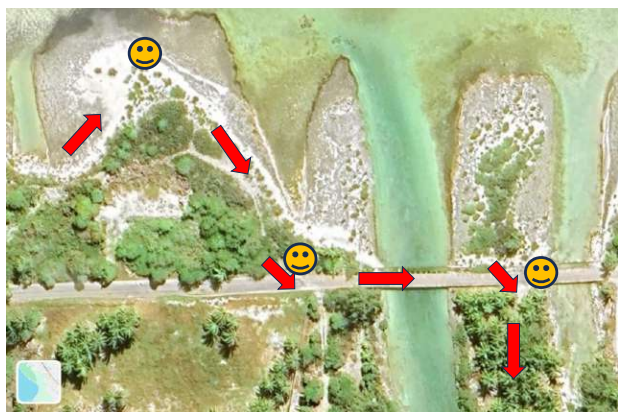


**9e segment : Course à pied de 1,7km**

22) Aéroport → direction The Six



23) Aéroport → direction plage The Six





24) Plage the Six → mise à l'eau



10e segment : Natation 720m

25) Sortie d'eau → direction Plage Pupure



26) Sortie d'eau → prise de chouchou (1er chouchou à prendre)





**11e segment : Course à pied de 1,6km**

**27) Direction Plage Pupure**



**28) Plage Pupure → direction passage sous le pont**

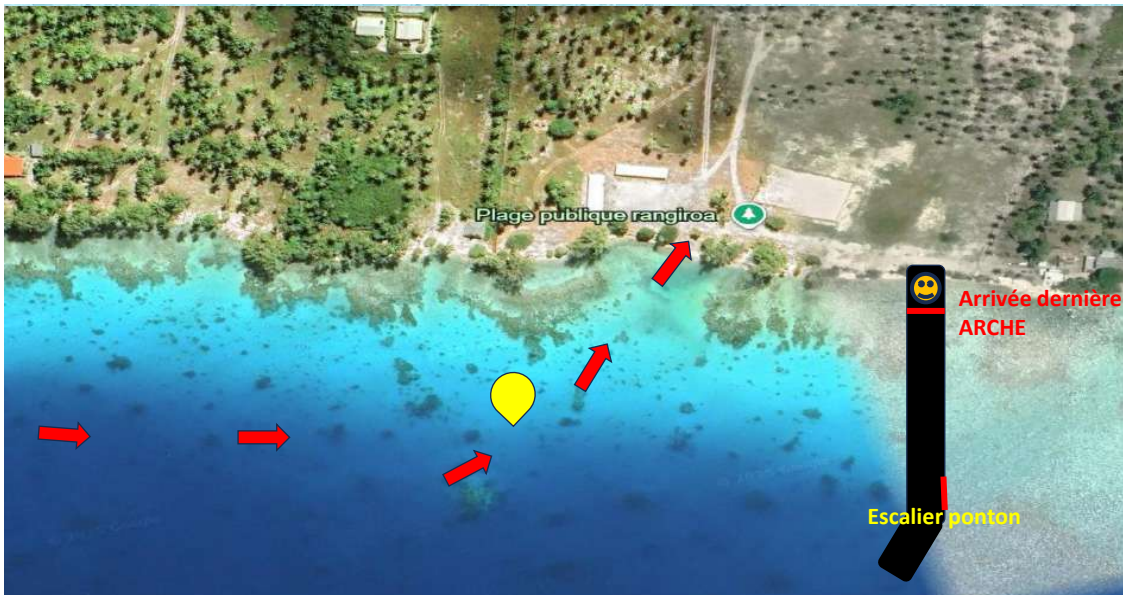


**29) Passage sous le pont → mise à l'eau**



**12e segment : Natation 1km**

30) Sortie d'eau —> direction Plage Ohotu



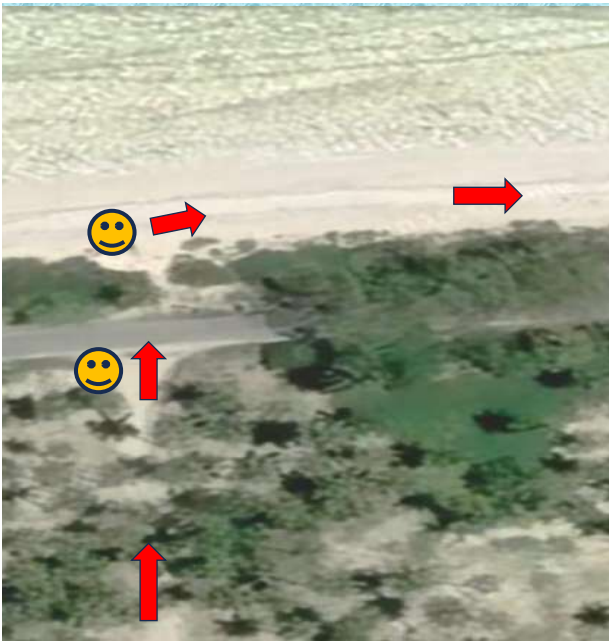
31) Sortie d'eau —> prise de chouchou (2ème chouchou à prendre)





**13e segment : Course à pied de 1,5km**

32) Plage Ohotu → direction sapin Kia ora



33) Sapin Kia ora → direction servitude Teivao



34) Tourner à droite dans la servitude Teivao →

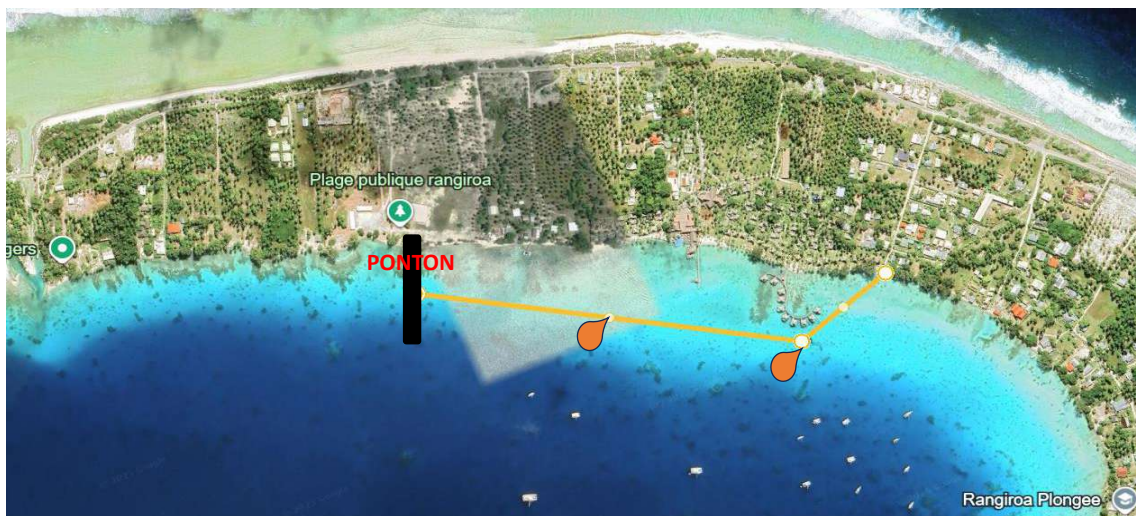


35) Mise à l'eau direction la plage publique





**14e segment : Natation 820m**



**Arrivée au Ponton :**



**CONTACT**

fedetahititriathlon@gmail.com

+ 689 87 00 12 07



WWW.TAHITITRIATHLON.PF

SIÈGE DE LA FTTRI  
RUE COPPENRATH, STADE FAUTAUA  
98 716 PIRAE BP 54 64

### **Point réglementaire spécifique au Swimrun format M :**

- Il y aura 2 chouchous à récupérer : comme indiqué sur la présentation du parcours en amont.
- Les distances maximales autorisées entre les 2 équipiers sont de 50m sur terre et de 10m dans l'eau. Un arbitre pourra arrêter le premier équipier et le faire attendre son coéquipier si la distance entre les deux est jugée trop importante. Ceci constituera un avertissement. En cas de récidive, le non-respect de cette consigne sera un motif de disqualification de l'équipe.
- Les swimrunners doivent passer tous les points de contrôle et la ligne d'arrivée ensemble.
- Dans certains cas particuliers et motivés ou en cas de force majeure ou toutes autres circonstances ne garantissant pas la sécurité des athlètes, l'organisation ou l'arbitre principal peut supprimer, ajouter ou modifier les barrières horaires (cut-off), et ce en cours de déroulement de l'épreuve.
- Le matériel que possède chaque swimrunner doit être conservé sur la totalité du parcours. Des contrôles inopinés du matériel pourront par ailleurs être effectués par l'organisation à tout moment de l'épreuve. Si une équipe ne parvient pas à amener tout son équipement jusqu'à la ligne d'arrivée, elle sera disqualifiée.
- Les organisateurs procéderont aux vérifications d'usage et au contrôle systématique de chaque équipe avant le départ. Les concurrents qui ne sont pas en conformité au regard du matériel obligatoire ne seront pas autorisés à prendre le départ. L'équipe complète sera disqualifiée.
  - Matériel obligatoire par athlète : Chaussures de sport + trifonction, tricot ou maillot de bain
  - Matériel autorisé / conseillé : Plaquettes de main pour la natation - Flotteur(s) d'une taille inférieure à 40x30x20cm (type pull buoy). L'ensemble des flotteurs utilisés par l'athlète sera validé en tenant dans une boîte aux dimensions 40x30x20cm pour vérifier s'ils respectent les normes du règlement - Lunettes de natation - Des gels / barres / flasques : Tout ce matériel devra porter votre numéro de dossard inscrit au marqueur indélébile et transporté sur vous. - Un dispositif de liaison entre les équipiers (type longe de traction), qui doit être largable et de longueur maximale de 4m - Une casquette souple à glisser dans la combinaison ou dans l'élastique du pull-buoy lors de la natation
  - Matériel interdit : Les palmes, tuba, matériel motorisé, appareillage gonflable, flotteur dépassant les dimensions de 40x30x20cm sont interdits.
- Le port d'une sur-tenue aidant à la flottaison est interdit. Seul le port du maillot de bain, tricot ou d'une trifonction est autorisé.

### **Chapitre 6 - Ravitaillement**

Au moins deux points de ravitaillement seront mis en place par l'organisateur.

Ces points de ravitaillement seront situés au niveau du site d'arrivée (plage publique) ainsi que sur la plage de Ohotu.

### **Chapitre 7 - Responsabilité**

Les athlètes acceptent lors de leur inscription les dispositions du présent règlement. La manifestation est placée sous la responsabilité du club organisateur et de la commune sous l'égide de la FTTRI. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non- respect des clauses du présent règlement, de vols ou pertes de biens.



## Chapitre 8 - Classement et récompenses

Courses	Podiums		
Aquathlon 6-8 ans	Scratch filles		Scratch garçons
Aquathlon 9-11 ans	Scratch filles		Scratch garçons
Aquathlon XS	Scratch femmes		Scratch hommes
	Podium benjamine		Podium benjamin
	Scratch femmes		Scratch hommes
Aquathlon S	Catégorie cadette/junior		Catégorie cadet/junior
	Catégorie sénior femmes		Catégorie sénior hommes
	Catégorie master femmes		Catégorie master hommes
Swimrun M	Scratch solo femmes		Scratch solo hommes
	Scratch binômes femmes	Scratch binômes hommes	Scratch binômes mixtes
	Prix spéciaux résidents (Solos et Binômes)		

## Chapitre 9 - Environnement

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement et à ne jeter aucun déchet sur le site, des poubelles sont mises à disposition. Le non-respect pourra entraîner une sanction voire la disqualification du concurrent.

## Chapitre 10 - Droit à l'image

En s'inscrivant, le participant consent à ce que le club organisateur et la Fédération Tahitienne de Triathlon utilise les images (photos et vidéos) sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de diffusions promotionnelles et publicitaires et ce sans limite de temps.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et, lorsque celle-ci y renvoie expressément, au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez :

- D'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant,
- Du droit à la portabilité de vos données
- Du droit à la limitation d'un traitement vous concernant. Vous pouvez, par exemple, limiter les supports sur lesquels les images peuvent être diffusées.
- Du droit, pour motifs légitimes, de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement. Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant à [fedetahititriathlon@gmail.com](mailto:fedetahititriathlon@gmail.com).

Consulter le site de la CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)